

F2F7FDFB

MAJESTIC

Certificat PRODIS - GUT

Le produit mentionné répond bien aux critères établis par le GUT e.V. (Gemeinschaft umweltfreundlicher Teppichboden e.V.)

Description succincte du revêtement de sols textile

Type de production: moquette suiv. EN 1307 - touffetée

Type de velours: coupé - plaine

100% laine

Nature de l'envers: envers textile - tissées - fibres synthétique

Substances dangereuses

Les restrictions d'utilisation ainsi que les teneurs limites spécifiées dans le réglement du GUT, si applicables, en particulier pour les SVOC, les véhiculeurs, les teintures azoïques, les teintures allergisantes et cancérigènes, les métaux lourds, les chlorophénols (PCP), les substances biocides, les phtalates et autres produits adoucissants, les agents ignifugeants halogénés, l'oxyde d'antimoine (Sb₂0₃) et également les fibres inorganiques sont respectés.

Formaldéhyde

La restriction sur l'utilisation d'adjuvant contenant ou libérant du formaldéhyde est respectée. Les emissions de formaldehyde sont inférieures à $10~\mu g/m^3$.

Emissions de COV

Limite en µg/m³	3 jours	28 jours
TCOV (C ₆ -C ₁₆):	250	100
COV sans NIK:	100	50
SVOC (C ₁₆ -C ₂₃):	30	30
facteur R:	1,0	1
НСНО:	10	4
cancérigènes:	non detectable	
benzène:	non detectable	

Les valeurs limites pour les émissions de COV indiquées précédemment ont été déterminées conformément au test de la chamber d'émission (Norme ISO16000-6 ou EN 10580) et sont conformes. Les mesures ont été réalisées après 3 jours ou, si nécessaire, à 28 jours après avoir placé l'échantillon dans la chambre.

L'évaluation des emissions ainsi que le calcul du facteur R sont basés sur la liste actuelle des CLI établie par l'AgBB.

Odeur

Le produit a réussi le test d'odeur avec une note minimale de 3. Une légère odeur de faible intensité est autorisée pour les produits récents.

Teneurs en matières recyclées

Les exigences relatives aux teneurs en contaminants et aux limites d'émission s'appliquent sans restriction aucune au produit pour lesquels des matériaux recyclés sont présents. L'utilisation de matière recyclées (par exemple les fibres du velours) doit être mentionnée par le producteur lors de l'enregistrement du produit.

Pour la liste complète de toutes les valeurs limites et critères d'essai voir

www.gut-ev.de

Aachen, 27.07.2012





ette licence a été délivrée par voie électronique et ne nécessite aucune autre signatul

meinschaft umweltfreundlicher Teppichboden e.V



THE COMPREHENSIVE EUROPEAN PRODUCT INFORMATION SYSTEM FOR TEXTILE FLOORCOVERINGS